



LA FRANÇAISE
investing together

La Française LUX – Inflection Point Zero Carbon Relever le défi de la transition énergétique

Performance financière et réduction des émissions carbone... Est-ce réellement conciliable ? La réponse avec Laurent Jacquier-Laforge, Chief Investment Officer (CIO) Equity chez La Française AM.



H24 : Les grands enjeux de demain sont pour la plupart liés aux accords sur le climat de la COP 21...

Je dirais que c'était une forme de consécration. **L'accord de Paris est le premier accord universel sur le climat**, la première fois qu'autant de pays se mettent d'accord sur des objectifs chiffrés et que le politique prend la mesure du sujet. Les pays signataires doivent mettre en place des politiques publiques adaptées qui entraînent de nouvelles réglementations, et donc des contraintes sur les acteurs quels qu'ils soient, autant les producteurs d'énergie que les financiers.

H24 : Des contraintes sur tous les secteurs et en même temps peut-être des conséquences à terme sur la valeur de certains actifs, dans un sens comme dans l'autre ?

Absolument, « dans un sens comme dans l'autre » et « tous les secteurs d'activité » sont tout l'objet de notre démarche. Beaucoup de nos confrères ont travaillé le sujet dans le sens négatif, c'est-à-dire principalement sur les contraintes. C'est un discours qui se limite à dire que si le réchauffement climatique

dépassait 2 degrés, une bonne partie des actifs aujourd'hui assurés par les assureurs ne pourraient plus l'être dans des conditions économiques satisfaisantes. C'est aussi comme disent les anglosaxons, la dévalorisation des stranded assets, les actifs échoués. Par exemple, cela veut dire que les extracteurs d'énergie fossile vont perdre de leur valeur puisqu'une part de leurs réserves prouvées devront rester dans le sol.

Nous constatons qu'au-delà de ces risques, il y a une foule d'opportunités pour répondre à ces contraintes et nouveaux enjeux. La lutte contre le réchauffement climatique ne se limite pas à la promotion de l'énergie verte. Il faut sans cesse viser à limiter la consommation d'énergie des bâtiments (exploitation comme construction), des processus de production et des transports. Cette démarche est à l'origine de l'électrification, de l'automatisation des industries. Cette quête d'optimisation suppose un recours systématique aux nouvelles technologies.



LA FRANÇAISE

investing together

H24 : Concrètement, aujourd'hui, décarbonez-vous tous vos portefeuilles ?

La majorité de nos portefeuilles actions sont responsables en appliquant les principes ESG. Nous mesurons par ailleurs l'impact carbone. Cependant, l'objectif de décarbonation n'est pas au cœur de tous nos portefeuilles comme elle l'est pour notre stratégie « Zéro Carbone ».

H24 : Oui, mais si votre point de vue est que les actifs dits carbonés vont perdre en valeur, vous avez intérêt à les retirer du portefeuille...

Nous en tenons compte. Chez La Française, nous mettons en œuvre une approche qualifiée d'intégrée, ce qui veut dire que critères extra-financiers, stratégiques (capacité d'innovation) et financiers s'entremêlent pour valoriser nos cas d'investissement. Une décarbonation systématique aboutirait à exclure certains acteurs qui, pourtant, font aujourd'hui des efforts en la matière et sont d'ores et déjà engagés dans la transition énergétique. Par exemple, la société UPS est engagée dans le projet Orion. L'un des objectifs est d'optimiser la circulation des véhicules pour le dernier kilomètre parcouru de façon à consommer moins et donc émettre moins, ce qui permet également au groupe de faire des économies de l'ordre de 10 % sur leurs coûts de logistique. Ce projet a aussi permis à UPS de passer un accord avec Daimler pour la mise au point de petits véhicules de livraison totalement électriques. La société réinvestit ce gain économique dans un projet d'expansion et pour se mettre aux normes futures puisque certaines villes se sont déjà prononcées sur l'objectif de transports au maximum électrifiés.

H24 : Donc, selon vous, une entreprise qui s'engage dès aujourd'hui dans la transition énergétique, c'est une entreprise qui sera plus rentable demain...

Exactement, c'est pour cette raison que j'insiste sur le fait qu'il n'y a aucune incompatibilité entre travailler ce thème et aboutir à une performance financière positive, bien au contraire.

H24 : Comment traitez-vous l'ESG dans la gestion de vos fonds ?

Notre processus d'investissement imbrique en permanence 3 dimensions. Tout d'abord, nous filtrons nos univers d'investissement à travers les critères ESG. Ces aspects extra-financiers sont mesurés et notés par notre filiale Inflection Point, basée à Londres. Ensuite, nous regardons des critères de nature stratégique que nous analysons à travers deux concepts que sont la mesure de l'innovation et la mise en œuvre de cette innovation. Enfin, nous en étudions l'impact sur les données financières.

Il y a une autre dimension intéressante, c'est qu'au-delà de la note ESG immédiate, nous disposons de beaucoup de points de données dans le temps qui nous permettent de mesurer l'évolution de chaque société. C'est la raison pour laquelle dans le fonds Carbone nous évaluons les sociétés qui sont engagées dans la transition énergétique. Par exemple, si vous prenez des électriciens allemands comme E.ON ou RWE, la mise en œuvre de leur transition aura mille fois plus d'impact qu'un nouveau projet d'infrastructure verte.

H24 : Avez-vous réussi à corrélér l'évolution de la note ESG avec la performance financière ?

Oui ! Nous avons développé une base de données propriétaire, avons effectué des back-tests sur trois années et ce que nous constatons dépasse nos espérances. Statistiquement, la corrélation est clairement positive : meilleure est la note « carbone », meilleure est la performance et inversement.

H24 : Sur les nouveaux acteurs du développement durable, quelles thématiques privilégiez-vous ?

Revenons à notre stratégie carbone. Même si nous travaillons à une version euro pour nos clients qui ne veulent pas avoir d'exposition sur d'autres devises, la première version du fonds est mondiale. Tous les secteurs d'activité y sont représentés. Nous ne mettons pas de côté les plus polluants puisqu'il nous semble intéressant de suivre leur évolution, par exemple, des pétroliers et des énergéticiens en la matière.

Sachant que les sociétés peu émettrices de carbone représentent environ 85% de la capitalisation boursière, nous nous intéressons aux entreprises qui



LA FRANÇAISE

investing together

vont favoriser la transition énergétique. Schneider en est un exemple puisque cette entreprise entre dans notre thème sous-jacent de l'électrification et de l'automatisation visant à baisser l'impact carbone. Enfin, il existe une autre catégorie que nous regardons de près : celle des apporteurs de solutions. Le concept développé est celui des émissions évitées, c'est-à-dire que, par rapport à une moyenne d'émissions liées à une activité, nous recherchons des sociétés capables de faire la même chose sans émettre. Je citerai les générateurs d'énergie verte (solaire et éolien) qui peuvent produire de l'énergie avec une empreinte carbone nulle après avoir déduit la consommation de carbone nécessaire pour la construction des unités de production et la fin de vie des produits. Mais ce pourrait être vrai aussi pour Michelin si le groupe inventait un pneumatique capable de consommer significativement moins de carburant lorsque la voiture roule !

Risques principaux de ce produit

L'investisseur est soumis à un risque de perte en capital et averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Au travers du FCP, les souscripteurs s'exposent principalement aux risques suivants : discrétionnaire, actions, change, volatilité, dérivés financiers, liquidité, contrepartie, modèle.

Avertissements

Ceci est un document promotionnel. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour du Groupe La Française sur les marchés et leur évolution. Ils n'ont pas de valeur contractuelle, sont sujets à modification et peuvent différer d'autres sociétés de gestion. Publié par La Française AM Finance Services, dont le siège social est sis 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France et agréée par l'ACPR sous le n° 18673 en qualité d'entreprise d'investissement. La Française LUX – Inflection Point Zero Carbon est un compartiment de la SICAV luxembourgeoise relevant de la directive

2009/65/CE. Le compartiment a été agréé par la CSSF le 18 mai 2015 et lancé le 15 juin 2015.

Société de gestion : La Française AM International – Luxembourg – Agrément CSSF S00000773, le 14 octobre 1985

Gestionnaire de placements : La Française Inflection Point - Paris – Agrément AMF GP97055, le 30 juin 1997

Coordonnées internet des autorités de tutelle : Autorité des Marchés Financiers (AMF) www.amf-france.org, Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) www.cssf.lu

Source : www.h24finance.com